

**2019 – 2020****Cour canadienne de l'impôt****DEMANDE DE POSTE D'AUXILIAIRE JURIDIQUE**

Nous vous invitons à soumettre votre candidature pour un poste d'auxiliaire juridique auprès des juges de la Cour canadienne de l'impôt. Il y a quinze (15) postes d'auxiliaire juridique à pourvoir.

**LIEU DE TRAVAIL**

Cour canadienne de l'impôt  
Ottawa, Ontario.

**DURÉE DE L'EMPLOI**

Un (1) an débutant le lundi 26 août 2019.

**SALAIRE ET AVANTAGES**

Le salaire est de 63 428 \$ par année. Nous offrons également un ensemble complet d'avantages sociaux.

**FONCTIONS**

La charge de travail consiste en majeure partie :

- à rédiger des avis juridiques;
- à faire des recherches sur des questions précises de droit;
- à revoir et à commenter des ébauches de motifs de jugement.

**QUALIFICATIONS**

- (1) Diplôme en droit décerné par une université canadienne avant le 27 août 2019. Si vous avez étudié ailleurs qu'au Canada, veuillez visiter le site suivant : [site web du centre d'information canadien sur les diplômes internationaux](#);
- (2) Bonne moyenne pondérée cumulative obtenue dans les cours menant au diplôme en droit;
- (3) Intérêt pour le droit fiscal et les opérations commerciales;
- (4) Avoir terminé avec succès au moins un cours de droit fiscal;
- (5) Compétence en anglais ou en français requise. La compétence dans l'autre langue officielle est exigée pour certains postes seulement;
- (6) D'autres qualifications seront également évaluées. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [l'Énoncé des critères de mérite](#).

**QUI PEUT POSTULER**

Les personnes résidant au Canada et les citoyens canadiens résidant à l'étranger.

La préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

## COMMENT POSTULER

Les demandes doivent être soumises au plus tard le **vendredi 19 janvier 2018** et doivent inclure les documents suivants :

- une lettre d'accompagnement;
- un curriculum vitae (veuillez y indiquer votre citoyenneté et compétence linguistique);
- des relevés de notes **officiels certifiés** de votre faculté de droit. Les relevés de notes peuvent être envoyés par le bureau du Registraire de la faculté de droit et doivent être reçus au plus tard le **vendredi 26 janvier 2018**;
- une copie des relevés de notes pour toutes autres études postsecondaires;
- trois (3) lettres de référence provenant de:
  - i) deux professeurs de votre faculté de droit, incluant un professeur qui vous a enseigné au moins un cours de droit fiscal;
  - ii) une autre personne.

Les lettres de référence doivent attester les qualifications du candidat en ce qui a trait à la fiabilité, à la discrétion, à l'efficacité des relations interpersonnelles et au jugement. Il est à noter que chaque lettre de référence ne doit pas nécessairement attester toutes les qualifications, pourvu que toutes soient attestées dans une ou plusieurs lettres de référence. Les lettres de référence doivent être soumises directement par les personnes agissant comme référence.

Veuillez noter que ni les lettres de référence ni les relevés de notes ne seront retournés aux postulants.

Nous préférons communiquer avec les candidats par courriel. Vous devez en conséquence fournir dans votre demande une adresse électronique valide, vous assurer que celle-ci est toujours fonctionnelle et également veiller à ce que votre système accepte les messages d'utilisateurs inconnus.

**Les demandes incomplètes ou tardives ne seront pas acceptées.**

Tous les documents doivent être envoyés par la poste ou par courriel aux adresses suivantes:

**Programme des auxiliaires juridiques de la CCI 2018 – 2019**

Conseillère juridique exécutive  
Cabinet du juge en chef  
Cour canadienne de l'impôt  
200, rue Kent  
Ottawa, (Ontario)  
K1A 0M1

[clerkships@cas-satj.gc.ca](mailto:clerkships@cas-satj.gc.ca)

## ENTREVUES

Les candidats présélectionnés seront contactés au mois de février 2018 et ils seront convoqués à une entrevue au courant du mois de mars 2018. Cette entrevue se déroulera devant trois juges. Les candidats retenus seront contactés par téléphone dans la semaine qui suivra la fin des entrevues.

Nous remercions tous les postulants de l'intérêt qu'ils ont montré, mais nous ne communiquerons qu'avec ceux qui auront été sélectionnés pour passer une entrevue.

## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Pour de plus amples renseignements concernant le poste d'auxiliaire juridique à la **Cour canadienne de l'impôt** ou pour communiquer avec un auxiliaire juridique qui est actuellement en fonction, veuillez vous adresser à :

La conseillère juridique exécutive au (613) 996-2700 ou par courriel à [clerkships@cas-satj.gc.ca](mailto:clerkships@cas-satj.gc.ca).

Nous vous encourageons également à visiter les sites Web suivants :

Cour canadienne de l'impôt : [www.tcc-cci.gc.ca](http://www.tcc-cci.gc.ca)

Service administratif des tribunaux judiciaires : [www.cas-satj.gc.ca](http://www.cas-satj.gc.ca)

## **REMARQUES**

Certains barreaux reconnaissent le service dans un poste d'auxiliaire juridique comme satisfaisant en totalité ou en partie à leurs exigences en matière de stage. Les candidats doivent vérifier cela auprès du barreau auquel ils demanderont à être admis à l'exercice du droit.

Un bassin de candidats qualifiés pourra être créé à la suite de ce processus de sélection.

La Fonction publique du Canada s'est engagée à constituer un effectif compétent dont la diversité reflète la société canadienne. Par conséquent, elle favorise l'équité en matière d'emploi et vous encourage à indiquer volontairement, sur votre demande, si vous êtes une femme, un Autochtone, une personne handicapée ou un membre d'une minorité visible.

La Fonction publique du Canada s'est également engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et sans obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet d'une possibilité d'emploi ou d'un examen (y compris une entrevue), vous devez nous aviser en temps utile des mesures d'adaptation qui s'imposent afin de vous assurer une évaluation juste et équitable. L'information que nous recevrons relativement aux mesures d'adaptation sera considérée comme confidentielle et traitée en conséquence.



**2019 – 2020**

## **Cour canadienne de l'impôt**

### **ÉNONCÉ DES CRITÈRES DE MÉRITE**

#### **QUALIFICATIONS ESSENTIELLES**

Au moment de sa nomination, le candidat devra soit être titulaire d'un diplôme en droit décerné par une université canadienne, soit détenir un diplôme en droit décerné par une université à l'extérieur du Canada ainsi qu'un certificat de compétence délivré par le Comité national sur les équivalences des diplômes de droit.

Bonne moyenne pondérée cumulative obtenue dans les cours menant au diplôme en droit.

Intérêt pour le droit fiscal et les opérations commerciales.

Avoir terminé avec succès un cours de droit fiscal.

Capacité d'effectuer des recherches juridiques.

Capacité d'analyser les principes et/ou les problèmes de droit.

Capacité de communiquer efficacement oralement et par écrit.

Fiabilité.

Discrétion.

Relations interpersonnelles efficaces.

Jugement.

#### **COMPÉTENCE DANS LES LANGUES OFFICIELLES :**

Diverses exigences linguistiques.

Autre information sur les langues officielles :

Anglais ou français essentiel  
Bilingue impératif CCB/CCB

#### **QUALIFICATIONS CONSTITUANT UN ATOUT**

Maîtrise en droit, en fiscalité, en économie, en administration des affaires, etc.

Expérience de travail acquise en milieu juridique.

Diplôme en common law et en droit civil.

#### **SÉCURITÉ :**

Cote de fiabilité.

Être disposé et apte à travailler selon un horaire de travail variable.

## **AUTRES CONDITIONS D'EMPLOI**

La préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

**Les demandes incomplètes ou tardives ne seront pas acceptées.**

Afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs d'un effectif diversifié et de l'équité en matière d'emploi, les critères de sélection pourront inclure l'auto-identification des candidats comme membres de l'un des groupes suivants désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi : les peuples autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles et les femmes.